



**LA LOI CANADIENNE SUR
L'ACCESSIBILITÉ**

Plan d'accessibilité

Résumé

Autocar Excellence s'engage à créer une culture d'inclusion et d'accessibilité. Nous contribuerons à faire du Canada un pays exempt d'obstacles pour tous en élaborant un cadre d'accessibilité qui aidera les employés et le public que nous servons à profiter de la meilleure expérience possible de nos services, de nos produits et de nos installations.

Autocar Excellence s'appuiera sur les efforts actuels dans le cadre de l'élaboration de notre plan d'accessibilité initial, comme l'exige la *Loi canadienne sur l'accessibilité*. Ce plan d'accessibilité aidera notre organisation à respecter ses engagements en matière d'accessibilité et à établir une culture axée sur l'accessibilité.

Pour combler les lacunes dans ces domaines, il est important de reconnaître et de comprendre les besoins des personnes handicapées. Pour cette raison, ce plan a été élaboré en consultation avec les employés qui s'identifient comme ayant un handicap au moyen de sondages auprès des employés. De plus, nous avons consulté des organismes externes locaux qui servent les personnes handicapées dans le cadre de l'élaboration de ce plan.

Voici un résumé des opportunités initiales :

- Améliorer l'attractivité des personnes en situation de handicap vers les emplois au sein de notre entreprise.
- Adapter les accès et signalisation de notre établissement.
- Modifier nos installations pour une meilleure accessibilité.
- Être mieux préparé à fournir de l'équipements de travail adapté et utiliser au maximum l'environnement numérique.
- Promouvoir des processus et politiques internes adapté aux personnes de handicap.

Vos commentaires et questions

Autocar Excellence accueille favorablement les commentaires du public, des employés et de nos parties prenantes sur notre plan d'accessibilité. Ces commentaires sont précieux pour nous, car ils nous aident à éliminer les obstacles à l'accessibilité et à renforcer notre engagement envers l'accessibilité et l'inclusion.

Si vous avez une question ou des commentaires, veuillez utiliser l'une des méthodes de contact ci-dessous. Nous répondrons à tous les commentaires dans les plus brefs délais. Si vous avez besoin d'aide tout en nous faisant part de vos commentaires, faites-le nous savoir et nous ferons de notre mieux pour répondre à vos besoins.

Vous pouvez également prendre connaissance de notre [Processus de rétroaction.docx](#)

Par la poste :

Tous les commentaires seront numérisés et conservés.
Vous pouvez nous écrire par la poste à l'adresse suivante :

874 rue Archimède
Lévis G6V 7M5,
Québec

Par téléphone :

Il est possible de nous appeler en tout temps et sans frais.
Vous pouvez nous faire part de tous vos commentaires sur l'accessibilité via notre ligne principale au 418-835-3336

Par courriel :

Vous pouvez envoyer tous vos commentaires à notre boîte courriel info@autocarexcellence.com. Nous pourrions répondre à votre courriel, selon le sujet de votre rétroaction.

Site Web

<https://autocarexcellence.com/accessibilite>

Déclaration d'engagement

Autocar Excellence s'engage à rendre notre organisation et les services que nous offrons accessibles à tous, y compris aux personnes handicapées. Tous les Canadiens ont le droit de bénéficier de nos services de manière égale et ceux qui travaillent avec nous ont le droit d'effectuer leur travail sans obstacles.

Rapports sur notre plan

Comme l'exige la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, nous publierons chaque année un rapport d'étape qui mesurera nos progrès par rapport à nos engagements. Nous examinerons et mettrons à jour notre plan d'accessibilité tous les trois ans. Les rapports d'étape et les mises à jour de notre plan d'accessibilité seront élaborés en consultation avec les personnes handicapées.

Emploi

Le secteur « Emploi » permet de s'assurer que les candidats et les employés en situation de handicap ainsi que ceux qui font face à des obstacles sont soutenus tout au long du cycle de vie de l'emploi.

Obstacles	Actions	Échéancier/avancement
Notre entreprise continue de faire face à la concurrence pour attirer des employés et n'attire actuellement pas suffisamment de candidats issus de populations sous-représentées, telles que les personnes handicapées.	<ul style="list-style-type: none">• Améliorer la section Carrières de notre site Web afin d'accroître la visibilité auprès des Canadiens handicapés des divers emplois disponibles dans le secteur.	Juillet 2025
Il est nécessaire d'adapter nos méthodes de recrutement aux personnes handicapées.	<ul style="list-style-type: none">• Élaborer un cadre qui aide les gestionnaires à comprendre leurs responsabilités dans le processus d'adaptation et qui les guide dans le soutien de leurs employés et la mise en œuvre d'aménagements appropriés du milieu de travail.• Offrir des options de travail à temps partiel, des horaires flexibles ou le télétravail pour s'adapter aux besoins des employés en situation de handicap.• Éduquez les gestionnaires d'embauche sur	Juillet 2025

	<p>l'accessibilité et sur la façon dont ils peuvent assurer un processus d'embauche, de sélection et d'adaptation sans obstacle.</p>	
--	--	--

Environnement bâti

L'espace « environnement bâti » permet d'assurer l'accessibilité des espaces de travail et de l'environnement de travail pour tous.

Obstacles	Actions	Échéancier/avancement
Certains accès peuvent limiter la mobilité des employés et des visiteurs handicapés.	<ul style="list-style-type: none">• Construire une rampe d'accès à notre porte d'entrée.	Septembre 2025
Améliorer la proximité des stationnements pour les personnes handicapées.	<ul style="list-style-type: none">• Prévoir un espace de stationnement à proximité de la porte d'entrée principale avec une pancarte « Réservé aux personnes handicapées »	Septembre 2025

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Les « technologies de l'information et de la communication » sont divers outils technologiques utilisés pour envoyer, stocker, créer, partager ou échanger de l'information.

Obstacles	Actions	Échéancier/avancement
Adaptez certains composants de nos matériels et équipements informatiques	<ul style="list-style-type: none">• Proposez des claviers alternatifs, des souris ergonomiques et d'autres dispositifs d'entrée adaptés.• Utilisez des écrans réglables en hauteur et des moniteurs avec des options de filtrage de la lumière bleue.	Juin 2025
Développer les environnements de travail numérique	<ul style="list-style-type: none">• Offrir des options de télétravail et s'assurer que les environnements de travail à distance sont également accessibles.	Juin 2025

Acquisition de biens, de services et d'installations

La section « Acquisition (achat) de biens, de services et d'installations » veille à ce que l'accessibilité soit prise en compte au début du processus d'achat.

Obstacles	Actions	Échéancier/avancement
Adapter nos installations à une meilleure accessibilité	<ul style="list-style-type: none">• Aménagez les espaces communs, tels que les salles de réunion et les cafétérias, pour qu'ils soient accessibles à tous.	Juin 2025

Conception et prestation des programmes et des services

Lors de la conception et de la mise en œuvre des programmes et des services internes et externes de l'entreprise, les considérations d'accessibilité doivent faire partie du processus dès le départ.

Obstacles	Actions	Échéancier/avancement
Normaliser les programmes, processus et services concernant l'accessibilité.	<ul style="list-style-type: none">•Élaborer et promouvoir des lignes directrices sur la façon d'appliquer l'optique de l'accessibilité lors de l'examen des politiques, des programmes et des services de l'entreprise.•Offrir de la formation sur la <i>Loi canadienne sur l'accessibilité</i> et le <i>Règlement canadien sur l'accessibilité</i> aux personnes dont le rôle est d'élaborer des programmes, des processus et des procédures.•Mettez en place des procédures claires pour permettre aux personnes de signaler les problèmes d'accessibilité et pour que ces problèmes soient résolus rapidement et efficacement.	Juin 2025

Transport

Ce domaine d'intérêt de la *Loi canadienne sur l'accessibilité* couvre le transport des personnes et des marchandises. Les véhicules utilisés par les organisations et réglementés par le gouvernement fédéral doivent tenir compte des obstacles à l'exploitation et fournir des mesures d'adaptation à l'employé qui les conduit, au besoin.

Non applicable.

CONSULTATIONS

Pour s'aligner sur l'engagement d'Autocar Excellence à rendre notre environnement de travail accessible à tous, nous avons élaboré notre plan d'accessibilité en consultation avec nos employés, y compris ceux qui sont handicapés.

Nous avons recueilli les commentaires et les commentaires des membres de notre équipe et d'organisations externes de plusieurs façons :

- Enquête à l'échelle de l'entreprise.
- Des groupes de discussion avec des personnes handicapés afin qu'ils puissent partager leurs idées.
- Collaborer avec des organismes externes qui soutiennent les personnes handicapées afin de comprendre et de recueillir des recommandations pour améliorer l'accessibilité aux espaces et aux cours de l'entreprise, ainsi qu'à nos programmes et services. Les organisations que nous avons consultées sont les suivantes:
 - Santé Canada, Réseau pour les personnes handicapées

Nous continuerons de sonder les employés, y compris les personnes handicapées et les groupes de travail qui ont été mis sur pied dans le cadre de ce plan d'accessibilité, afin de mesurer les progrès et de nous assurer que nous réalisons les changements que nous avons entrepris d'apporter.